

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## Marché de Noël 7-8 Décembre 2019

Samedi 7 Décembre à partir de 18h  
Dimanche 8 Décembre de 10h à 18h

Salle des Fêtes  
31620 Castelnau d'Estrétefonds

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Mail : ..... @ .....

Domaine d'activité :

- Produits d'artisanat
- Produits alimentaires
- Food truck

Tarifs :

- 25€ pour 2 tables
- 15€ pour 1 table

Besoin d'une grille pour exposer :  OUI  NON

Description des objets exposés :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Lien vers votre site/blog :

.....

Besoin en puissance électrique :

.....

# Règlement

- 1) Les exposants s'engagent à être présents sur les 2 jours
- 2) Le stand doit être décoré. Au minimum une nappe. Il est important de recréer une ambiance de Noël. Les objets ne servant pas à la décoration du stand doivent être mis à l'abri du regard des visiteurs.
- 3) Matériel mis à disposition : 1 ou 2 tables (0,80x1,80m), 2 chaises, un branchement électrique (prévoyez vos rallonges)
- 4) La manifestation est réservée aux artisans, commerçants, artistes indépendants et producteurs qui souhaitent proposer des œuvres, articles ou produits garantissant la qualité du marché.
- 5) Ne peuvent exposer que les entreprises immatriculées à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, à la Chambre d'Agriculture, à la Chambre de Commerce et d'Industrie ou les artistes inscrits auprès d'organismes sociaux ainsi que les associations.  
La fourniture des attestations en vigueur d'inscription aux différents registres professionnels est exigée.
- 6) Les demandes d'inscription sont examinées par l'organisateur qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser selon les places disponibles et en fonction de la profession ou des objets présentés (qualité, originalité...). L'organisateur procède à une sélection au fur et à mesure des demandes
- 7) Le règlement est à joindre au dossier d'inscription, chèque à l'ordre du Comité des Fêtes. Il sera renvoyé en cas de refus.
- 8) Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'incendie, de pertes, vols, avaries, dégâts, ou toute autre cause de détérioration. Nous laissons donc le soin aux exposants de souscrire aux assurances qu'ils jugent utiles d'avoir.
- 9) Les exposants s'engagent à être installés dès l'ouverture du Marché de Noël au public, soit le samedi 7 Décembre à 18h. Tout stand ou emplacement non occupé après 18h ne sera plus réservé et pourra être attribué à d'autres exposants par l'organisateur, sans dédommagement de l'exposant ayant réservé. En cas de désistement, les sommes versées resteront acquises à l'organisateur à titre d'indemnité.
- 10) Une attention particulière sera demandée aux exposants pour laisser leur stand propre et débarrassé de tout déchet.
- 11) Les participants devront attendre la clôture du marché de Noël pour procéder à l'emballage ou à l'enlèvement de leurs échantillons et produits avant la fermeture. La clôture du marché de Noël se fait après 22h le Samedi et après 18h le Dimanche.

Date :

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »



**Attention :** ce dossier est un dépôt de candidature et ne vaut pas acceptation de votre participation.  
L'acceptation de votre candidature vous sera spécifiée par mail ou téléphone.

Paiement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes

A renvoyer complété et signé à :  
Comité des Fêtes  
Mairie  
Parvis des Citoyens  
31620 Castelnau d'Estrétefonds

Marché de Noël 7-8 Décembre 2019 – Castelnau d'Estrétefonds  
[ComiteDesFetes.Castelnau31@gmail.com](mailto:ComiteDesFetes.Castelnau31@gmail.com) – 07 68 76 07 94